REPUBLIQUE DU NIGER
COUR D'APPEL DE NIAMEY
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY

COMPTE RENDU D'AUDIENCE DU REFERE DU 26 OCTOBRE 2026

Président : SALEY OUALI IBRAHIM
Greffier : Mme MOUSTAPHA RAMATA RIBA

N°	RG	DEMANDEUR(S)	DEFENDEUR(S)	RÉSULTATS
			DOSSIERS DU JOUR AFFAIRES	
01	441 BIS	SOCIETE AFRICA ENERGY SOLUTION	ECOBANK NIGER SA	Renvoie au 05/11/2026 pour les répliques de MLK.
02	445	STAR OIL NIGER SA	SONIDEP SA	Renvoie au 05/11/2026 pour les parties.
03	317	MONSIEUR FATHIOU MOUNKAILA	SALIFOU HAROUNA ET ABDOUL AZIZ BOUREIMA	Délibéré au 05/11/2026 .
04	459	CHINA PETROLUM PIPELINE NIGER CO ;ITD	L'ENTREPRISE AMADOU SEINI CISSE (CSE)SARL -BIA NIGER	D au 05/11/2026.

Le Greffier en chef

05	459	-LA SOCIETE FORTUNA NEGOCE SARL -IBRAHIM CISSE ABDOULAYE	ORABANK CÔTE D'IVOIRE ET AUTRES	Délibéré au 05/11/2026.

DELIBERES DU JOUR

01	LA SOCIETE FORTUNA NEGOCE	SOCIET ORABANK COTE D'IVOIRE ET AUTRES ;	Statuant publiquement, contradictoirement en matière de contestation de saisie et en premier ressort ; **EN LA FORME** -Reçoit l'action de FORTUNA NEGOCE SARL comme étant régulière ; **AU FOND** -Annule les saisies conservatoires et le procès-verbal de dénonciation pour violation de la loi ; -Déboute les parties du surplus de leur demande ; -Ordonne l'exécution provisoire ; -Condamne ORABANK ET AUTRES aux dépens. Avise les parties qu'elles disposent du délai de 8 jours pour interjeter appel devant la Chambre Commerciale spécialisée de la Cour d'Appel de Niamey.

Arrêté le présent rôle à **06 Dossiers**
Fait à Niamey, le **26/10/ 2026**
Le Greffier en Chef

Le Greffier en chef
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY